

Conseil Municipal du 1^{er} mars 2004

Subvention exceptionnelle M.J.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres, décide d'attribuer à la M.J.C. de Brassac une subvention exceptionnelle de 300 euros pour l'organisation du spectacle de Noël des enfants 2003 et le Carnaval 2004.

Enfouissement réseaux électriques & téléphoniques village du Bez 2^{ème} tranche : demande subvention Parc Régional aide complémentaire ; délibération modificative

Par délibération en date du 6 février dernier, une subvention a été sollicitée pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le village du Bez 2^{ème} tranche à hauteur de 3 617,20 euros TTC. Or, la commune pourrait obtenir un financement égal à 3 808,56 euros. Le Conseil Municipal, sollicite par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc l'aide du Conseil Régional (Programme Parc Naturels Régionaux) pour l'opération citée en objet à hauteur de 3 808,56 euros.

Demande de l'association « Pétanque de la Gare »

Suite à la demande concernant la mise en place d'un éclairage public sur le parking situé sous le boulodrome, le Conseil Municipal, avant de se prononcer sur cette requête, décide de faire réaliser un devis .

Demande de l'association « A.A.P.M.A. »

Avant de se prononcer sur l'opportunité d'un plan d'eau pour la pratique de la pêche, le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions sur le projet : descriptif, lieu d'implantation, exploitation, détail estimatif, financements ...